

# Le panier à provisions nutritif

## Les revenus limités entraînent des problèmes au niveau de l'alimentation

# 2011

### Qu'est-ce que le panier à provisions nutritif?

**Le panier à provisions nutritif (PPN) est un outil servant à évaluer le coût d'une saine alimentation pour les individus et les ménages. Il est basé sur le panier à provisions nutritif (2008), et suit les recommandations faites dans le Guide alimentaire canadien.**

Le coût total du PPN dans les districts de Sudbury et de Manitoulin est calculé en faisant la moyenne des prix moyens à l'achat de chacun des 67 aliments, dans des quantités précises, telles qu'identifiées par le ministère de la Promotion de la santé et du Sport. Ces aliments respectent les recommandations nutritionnelles pour les gens de différents âges et sexes. On ajoute 5 pour cent aux coûts du PPN pour tenir compte des divers aliments (par exemple, les assaisonnements, les condiments, les ingrédients à gâteaux et pâtisseries, le café et le thé). Mais il ne comprend pas les aliments prêts-à-manger ni les autres articles non alimentaires comme le savon, le papier de toilette, le dentifrice et les produits d'hygiène personnelle. Le PPN ne tient pas compte non plus du coût supplémentaire lorsqu'on sort manger ou qu'on invite des gens à partager un repas.

### Les coûts sont trop élevés...

Chaque année, les résultats montrent que les ménages ayant un revenu limité ont de la difficulté à payer le loyer, les factures et à acheter assez d'aliments sains pour leurs familles. L'analyse de 2011 permet de constater qu'il en coûte 189 \$ par semaine (818 \$ par mois\*) pour nourrir une famille de quatre personnes (deux parents, deux enfants) dans les districts de Sudbury et de Manitoulin. Le tableau 1 soulève les difficultés auxquelles font face les gens qui doivent compter sur l'aide sociale ou qui n'ont pas un revenu suffisant.

### Conséquences de la pauvreté sur les gens et les communautés

- En raison du coût élevé du logement et des revenus insuffisants, plusieurs résidents sont forcés de choisir entre payer leur loyer ou acheter des aliments et autres nécessités.
- Les personnes provenant de ménages à faibles revenus ont plus tendance à être en moins bonne santé et à souffrir de maladies chroniques, y compris la dépression, les maladies du cœur, le diabète et l'hypertension. Ils ont aussi des risques plus élevés de contracter des maladies infectieuses, d'avoir des bébés ayant un faible poids à la naissance, ainsi que de subir des effets négatifs sur la croissance et le développement des enfants et des jeunes.
- Traiter et gérer ces maladies chroniques coûtent plus que ce qu'il en coûterait pour les prévenir. En éliminant la pauvreté, tout le monde devrait se permettre de s'acheter des aliments sains.

\* Ce calcul est basé sur le coût d'une saine alimentation pendant une semaine multiplié par 4,33.

### Comment pouvez-vous aider?

**Parlez** des problèmes qui vous préoccupent! Si vous êtes convaincu que tout le monde devrait avoir accès à des aliments sains et abordables – [engagez une conversation dans votre collectivité.](#)

**Remplissez** le questionnaire en ligne [Do the Math](#) pour soutenir la campagne provinciale [Put Food in the Budget.](#)

**En vous renseignant** sur les causes fondamentales de la pauvreté et de la faim et en participant aux efforts locaux pour soutenir [la Stratégie de réduction de la pauvreté de l'Ontario.](#)

**Contribuez** aux organismes locaux qui s'occupent de sécurité alimentaire en soutenant les programmes et réseaux listés dans le répertoire *Sudbury and Manitoulin Districts' Community Food Security Directory.*

# Tableau 1 : Y a-t-il assez d'argent pour manger des aliments sains?

	Ménages avec des enfants				Ménages avec une seule personne		
	Scénario 1 Famille de quatre, Ontario au travail	Scénario 2 Famille de quatre, gagne le salaire minimum (à temps plein/ toute l'année) <sup>j</sup>	Scénario 3 Famille de quatre, gagne un salaire moyen en Ontario <sup>k</sup>	Scénario 4 Parent seul avec 2 enfants, Ontario au travail	Scénario 5 Ménage d'une personne, Ontario au travail	Scénario 6 Ménage d'une personne, POSPH	Scénario 7 Ménage d'une personne, SV/SRG
	<b>Revenu</b>						
<b>Revenu mensuel total</b> (après impôts)	2 011 \$ <sup>a,c,d</sup>	2 619 \$ <sup>c,d,e,f,g</sup>	5 767 \$ <sup>e,f</sup>	1 836 \$ <sup>a,c,d</sup>	635 \$ <sup>a,d</sup>	1 103 \$ <sup>a,d</sup>	1 245 \$ <sup>b,d</sup>
	<b>Dépenses</b>						
<b>Loyer</b> (appartements, une pièce – 3 chambres; peut inclure ou non les services publics) <sup>h</sup>	965 \$	965 \$	965 \$	877 \$	534 \$	718 \$	718 \$
<b>Nourriture</b> (Panier à provisions nutritif) <sup>i</sup>	818 \$	818 \$	818 \$	619 \$	274 \$	274 \$	201 \$
	<b>Revenu mensuel restant pour les autres dépenses<sup>l</sup></b>						
	228 \$	836 \$	3 984 \$	340 \$	-173 \$	111 \$	326 \$

## Scénarios :

- **Scénario 1 :** 2 adultes (homme et femme de 31 à 50 ans), 2 enfants (fille de 8 ans, garçon de 14 ans); prestataires d'Ontario au travail (OT).
- **Scénario 2 :** 2 adultes (homme et femme de 31 à 50 ans), 2 enfants (fille de 8 ans, garçon de 14 ans); revenu basé sur un travailleur au salaire minimum, 40 h/sem., 10,25 \$/h.
- **Scénario 3 :** 2 adultes (homme et femme de 31 à 50 ans), 2 enfants (fille de 8 ans, garçon de 14 ans); revenu basé sur le revenu moyen en Ontario pour un couple avec enfants, en utilisant le revenu après impôts 2005.
- **Scénario 4 :** 1 adulte (femme de 31 à 50 ans), 2 enfants (fille de 8 ans, garçon de 14 ans); prestataires d'Ontario au travail.
- **Scénario 5 :** 1 adulte (homme de 31 à 50 ans); prestataire d'Ontario au travail.
- **Scénario 6 :** 1 adulte (homme de 31 à 50 ans); Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH) dans un appartement à une chambre.
- **Scénario 7 :** 1 adulte (femme de plus de 70 ans); revenu basé sur la Sécurité de la vieillesse, le Supplément de revenu garanti (SV/SRG).

## Sources des données pour le calcul des revenus et dépenses :

- Prestations maximales de base et pour le logement. OT et POSPH. En mai 2011.
- [Programme de la Sécurité de la vieillesse et Supplément de revenu garanti](#) (SV/SRG). En mai 2011.
- Le maximum de la Prestation fiscale canadienne pour enfants, le supplément de la Prestation nationale pour enfants, et la Prestation ontarienne pour enfants. En vigueur de juillet 2010 à juin 2011.\*\* [www.cra-arc.gc.ca](http://www.cra-arc.gc.ca)
- Crédit de la TPS fait sur une base trimestrielle, mais calculé sur une base mensuelle. Les chiffres sont tirés du Tableau sur les lignes directrices de la TPS. En vigueur de juillet 2010 à juin 2011.\*\* [www.cra-arc.gc.ca](http://www.cra-arc.gc.ca)
- [Cotisations à l'assurance-emploi](#)\*\*

f) [Régime de pensions du Canada](#)\*\*

g) [Calculateur en direct de la Prestation fiscale pour le revenu de travail](#)\*\*

h) [Rapports sur le marché locatif](#), Société canadienne d'hypothèques et de logement, printemps 2011. Loyer moyen des appartements.

i) Résultats du Panier à provisions nutritif 2011, le Service de santé publique de Sudbury et du district. On inclut des facteurs d'ajustement de la taille de la famille dans le calcul.

j) [Le salaire minimum](#)\*\*

k) Revenu médian d'un couple avec enfants.

[Référence : Statistique Canada, 2007. Ontario \(tableau\). Profil des communautés de 2006. Recensement de 2006. Statistique Canada catalogue no 92-591-XWE. Ottawa. Publié le 13 mars 2007.\\*\\*](#)

l) Les autres dépenses « de base » après le loyer et l'alimentation comprennent le téléphone, le transport, les frais de garde d'enfants, les articles ménagers et personnels, les vêtements et les fournitures d'école. De plus, d'autres dépenses courantes dans bien des foyers incluent le transport privé (une voiture), le coût d'achat et d'entretien d'une maison, les animaux domestiques, l'achat de matériel de lecture, sortir manger à l'extérieur ou avoir des invités.

[Référence : Statistique Canada, 2009. Les habitudes de dépenses au Canada. Catalogue no 62-202-X. Ottawa.](#)

\*\*Vérifié le 18 octobre 2011.

## Avis de non responsabilité :

Comparer et interpréter les résultats du PPN doit être fait avec prudence; sinon, des erreurs d'interprétation peuvent survenir. Consultez le [Document d'orientation sur le Panier à provisions nutritif](#) (pages 13–14), ministère de la Promotion du santé, mai 2010.

Traduit par un traducteur agréé.

This document is available in English.